

HONORAIRES TTC DE GERANCE LOCATIVE

Tarif 2025

HONORAIRES DE GESTION TTC

Logements et locaux accessoires

Propriétaire

Honoraires de gestion courante sur les encaissements	8,40%
Honoraires de gestion courante + Garantie des Loyers Impayés Versalis solutions (sur les quittancements)	8.40%+2.50%
Local commercial ou local professionnel	8.40%
Emplacement de stationnement	8.40%
Autres biens	8.40%

HONORAIRES DE LOCATION TTC

Locaux d'habitation nus ou meublés

(soumis à la loi du 06 juillet 1989, art 5)

	<u>Part propriétaire</u>	<u>Part locataire</u>
Entremise et négociation	jusqu'à 9% du loyer annuel, hors charges	néant
Visite, constitution du dossier du locataire, rédaction bail	8€/m ²	8€/m ²
Honoraires de réalisation de l'état des lieux	3€/m ²	3€/m ²
La somme de ces honoraires est plafonnée à :	• 1,2 fois le loyer mensuel hors charges de 0 à 300€ • 1,15 fois le loyer mensuel hors charges de 301€ à 600€ • 1,10 fois le loyer mensuel hors charges supérieur à 600€.	

Le montant TTC imputé au locataire ne peut excéder celui imputé au bailleur et demeure inférieur ou égal à un plafond fixé par voie réglementaire.

Local commercial/ Local professionnel/ Autres biens

Part honoraires fixes d'un montant de 318€ TTC.

Part honoraires variables d'un montant de 16% du loyer annuel HT, hors charges.

Honoraires pour la réalisation de l'état des lieux 180€ TTC.

Cette rémunération sera à la charge du bailleur ou du preneur ou partagée par moitié entre le preneur et le bailleur selon les termes du bail.

Emplacement de stationnement

18% TTC du loyer annuel partagés par moitié entre le preneur et le bailleur.

PRESTATIONS PARTICULIERES ET HONORAIRES ANNEXES TTC

Tarif vacation horaire	80€
Gestion des baux	
Etablissement bail ou avenant bail d'habitation	160€
Renouvellement bail commercial	360€
Avenant de révision triennale de bail commercial	360€
Avenant de bail commercial ou professionnel	360€
Subrogation/déplacement/représentation mandant cession bail commercial	vacation
Gestion fiscale	
Assistance à la déclaration des revenus fonciers	65€
Assistance à la déclaration des revenus fonciers (monopropriétés)	110€
Assistance à la déclaration de TVA trimestrielle	vacation
Gestion technique	
Suivi des diagnostics immobiliers (DPE...)	40€
Assistance à la livraison de parties privatives	150€ / lot
Appels d'offres, suivis administratifs et financiers, souscription assurances DO,	
Contrôle travaux, présence réunion de chantier, suivi travaux > 1500€ TTC	5% HT sur le montant TTC des travaux
Constitution et suivi des dossiers de subvention ANAH	340€
Représentation aux assemblées générales	vacation
Gestion administrative et comptable	
Arrêté de gérance suite fermeture de gestion	95€/lot
Assistance auprès des tiers (commission de conciliation, procédure...)	vacation

Tarifs HT et TTC applicables au 01/01/2025. Taux de TVA en vigueur 20%

BAREME DES HONORAIRES DE TRANSACTION

Tarif 2025

Ventes sur immeubles bâtis ou non bâtis

	TTC
Inférieur à 50 000,00€	5000,00€
De 50 001,00€ à 100 000,00€	10%
De 100 001,00€ à 150 000,00€	9%
De 150 001,00€ à 200 000,00€	8%
De 200 001,00€ à 300 000,00€	7%
Supérieur à 300 000,00€	6%

Honoraires calculés sur la base du prix net vendeur. Les honoraires sont à la charge du vendeur.

Estimation, avis de valeur

	TTC	HT
Estimation, avis de valeur	180,00€	150,00€